N° 81-595-MIF au catalogue — N° 003
ISSN: 1704-8893
ISBN: 0-662-88480-9

Document de recherche

Éducation, compétences et apprentissage
Documents de recherche

Trouver sa voie : profil des jeunes diplômés canadiens

par Mary Allen, Shelley Harris et George Butlin

Division de la Culture, du tourisme et Centre de la statistique de l'éducation
2001 Immeuble principal, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone : 1 800 307-3382 Télécopieur : 1 613 951-9040

Toutes les opinions émises par les auteurs de ce document ne reflètent pas nécessairement celles de Statistique Canada.

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

105-03909/

Éducation, compétences et apprentissage
Documents de recherche

Trouver sa voie : profil des jeunes diplômés canadiens

Mary Allen et Shelley Harris

Centre de la statistique de l'éducation

George Butlin

Division des études sur la famille et le travail

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2003

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Février 2003

N° 81-595-MIF2003003 au catalogue

Périodicité : Irrégulier

ISSN 1704-8893

ISBN 0-662-88480-9

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 81-595-MIE2003003).

Statistique Canada

Toutes les opinions émises par les auteurs de ce document ne reflètent pas nécessairement celles de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Services aux clients, Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6; téléphone : (613) 951-7608; sans frais : 1 800 307-3382; télécopieur : (613) 951-9040; ou courrier électronique : educationstats@statcan.ca.

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements 1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1 800 363-7629
Renseignements par courriel infostats@statcan.ca
Site Web www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes

On peut se procurer ce produit n° 81-595-MIF2003003 au catalogue sur internet gratuitement. Pour obtenir un numéro de ce produit, les utilisateurs sont priés de se rendre à http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/studiesfree_f.cgi.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.

Remerciements

Le présent rapport a été préparé par le Centre de la statistique de l'éducation et la Division des études sur la famille et le travail de Statistique Canada. Nous aimerions remercier tous ceux qui ont participé à l'élaboration et à la réalisation de l'Enquête nationale auprès des diplômés, notamment Développement des ressources humaines Canada et le Projet de recherche sur les politiques. Par ailleurs, ce rapport n'aurait pu voir le jour sans l'assistance de nombreuses autres personnes que nous tenons également à remercier. Un hommage très particulier est réservé à Danielle Baum pour son aide indispensable à la préparation du manuscrit.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Table des matières

Résumé		5
I	Introduction	7
II	Tendances relatives à la population des jeunes au niveau postsecondaire	9
III	Jeunes diplômés selon le sexe et la discipline	12
IV	Poursuite d'études plus poussées	15
V	Situation du marché du travail de 1980 à 2000	17
VI	Passage des jeunes diplômés au marché du travail	19
VII	Gains des jeunes diplômés	25
VIII	Prêts aux étudiants	29
IX	Conclusion	32
Annexe A :	Tableaux	34
Annexe B :	Méthodologie d'enquête	41
Index cumulatif		43

N° 81-595-MIF2003003 au catalogue

Résumé

Le présent rapport s'appuie sur les données tirées de l'Enquête nationale auprès des diplômés pour dresser un portrait des diplômés des niveaux collégial et universitaire, traditionnellement considérés comme le « groupe principal » de la population étudiante. Il analyse la situation professionnelle de trois cohortes distinctes de jeunes diplômés, qui ont intégré le marché du travail à trois étapes très différentes du cycle économique, soit en 1986, en 1990 et en 1995.

Le rapport examine les jeunes diplômés du collégial et du baccalauréat qui se sont inscrits à un programme postsecondaire immédiatement après la fin de leurs études secondaires, de sorte qu'il exclut les diplômés plus âgés. Les jeunes bacheliers représentent près de la moitié de chaque promotion. Les jeunes diplômés du collégial qui sont directement passés de l'école secondaire au collège représentent une plus petite proportion de l'ensemble des diplômés du collégial dans chaque promotion, puisque les collèges tendent à attirer un grand nombre d'étudiants adultes.

Le rapport examine les jeunes diplômés du collégial et du baccalauréat qui se sont inscrits à un programme postsecondaire immédiatement apres la fin de leurs études secondaires

De 1990 à 1995, le temps requis pour terminer les programmes d'études a considérablement changé. Dans les collèges, la proportion des étudiants qui terminent leur programme en un an ou moins a augmenté. Dans le cas des bacheliers, on observe une tendance inverse : les diplômés de la promotion de 1995 ont pris, en moyenne, plus de temps pour terminer leur programme d'études que les diplômés de la promotion de 1990.

Si le nombre de jeunes diplômés s'est accru dans l'ensemble des domaines d'études entre 1990 et 1995, la majeure partie de la croissance est attribuable aux femmes diplômées universitaires et aux hommes diplômés du collégial. Au niveau collégial, les hommes diplômés sont à l'origine de 72 % de l'augmentation du nombre de jeunes diplômés entre 1990 et 1995, tandis que les femmes expliquent 85 % de la croissance du nombre des jeunes bacheliers. Ces tendances se manifestent dans presque tous les domaines d'études.

Dans les trois promotions, les jeunes diplômés du collégial et les jeunes bacheliers sont plus susceptibles d'occuper un emploi que les jeunes n'ayant qu'un diplôme d'études secondaires. Les diplômés du collégial intègrent le marché du travail plus rapidement, mais les bacheliers des promotions de 1986 et 1990 rattrapent le terrain cinq ans après. Cela n'est toutefois pas le cas pour la promotion de 1995. L'écart au chapitre du taux d'emploi a diminué par l'an 2000, mais les jeunes diplômés du collège étaient plus susceptibles d'occuper un emploi.

Les bacheliers sont plus susceptibles que les diplômés du collégial d'occuper un emploi exigeant leur niveau de scolarité. Ainsi, parmi les jeunes diplômés universitaires de la promotion de 1995 qui travaillaient en 2000, 23 % occupaient un emploi exigeant un niveau de scolarité inférieur au leur, comparativement à 38 % chez les diplômés du collégial.

En règle générale, les taux de chômage des bacheliers sont moins sensibles aux fluctuations du marché du travail que ceux des diplômés des collèges communautaires, ce qui indique que des niveaux de scolarité supérieurs peuvent contribuer à protéger les travailleurs des effets des ralentissements économiques. Les taux de chômage des jeunes diplômés des collèges communautaires suivent une courbe similaire à celle des taux de chômage de la population des jeunes adultes en période de reprise ou de ralentissement économique, tandis que les taux de chômage des diplômés universitaires semblent moins touchés par le cycle économique.

Par ailleurs, un grade universitaire tend à être associé à des revenus plus élevés que le diplôme d'études collégiales. Bien que les jeunes bacheliers soient un peu moins susceptibles que les diplômés du collégial de travailler à temps plein deux ans après l'obtention de leur diplôme, ceux qui travaillent à temps plein touchent des revenus plus élevés. Deux et cinq ans après l'obtention du diplôme, les jeunes bacheliers de la promotion de 1995 affichent des gains médians supérieurs de plus de 20 %, par rapport aux diplômés du collège. Le génie et les sciences appliquées sont systématiquement associés à des gains plus élevés tant pour les diplômés du collégial que pour les bacheliers.

Bien que les jeunes bacheliers et diplômés du collégial de la promotion de 1995 étaient plus endettés au moment de l'obtention du diplôme que les diplômés de 1990, ils remboursaient leurs prêts plus rapidement que la promotion de 1990. Compte tenu que les programmes universitaires sont plus longs et imposent des droits de scolarité plus élevés, il n'est pas surprenant que les niveaux d'endettement des bacheliers soient supérieurs à ceux des diplômés du collégial.

La capacité des diplômés à rembourser leurs prêts étudiants est influencée par divers facteurs tels que les taux d'intérêt, les conditions du marché du travail et leurs autres dettes.

N° 81-595-MIF2003003 au catalogue

1 Introduction

« La plupart des nouveaux emplois créés dans l'économie canadienne requièrent déjà des études postsecondaires et il en sera de même de la quasi-totalité des emplois qui seront créés au 21e siècle. Les perspectives d'emploi des Canadiens qui n'ont pas atteint ce niveau de scolarité s'assombrissent rapidement. Toutefois, l'importance de l'éducation postsecondaire ne réside pas uniquement dans la possibilité qu'elle nous donne de réaliser individuellement et collectivement notre potentiel économique. L'éducation postsecondaire est également importante parce qu'elle nous permet de mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons, de jouer avec plus de confiance notre rôle de citoyen d'une société démocratique et de mener une vie plus satisfaisante. »

— Le savoir, clé de notre avenir – Stratégie d'innovation du Canada, 2002

Une main-d'œuvre hautement qualifiée est essentielle à l'innovation et à la croissance économique. Selon la ***Stratégie d'innovation du Canada***, les pays qui prospéreront au 21e siècle seront ceux qui s'appuieront sur des citoyens créatifs, compétents et capables de s'adapter au changement. Le système canadien d'enseignement postsecondaire joue un rôle de premier plan dans la construction d'une société qui prend sa place dans une économie concurrentielle sans perdre de vue ses valeurs propres, comme l'équité et l'intégration.

La Stratégie d'innovation vise à ce que tous les Canadiens qualifiés aient accès à des études postsecondaires de grande qualité et que, au cours de la prochaine décennie, la moitié de la population âgée de 25 à 64 ans, y compris une proportion accrue de citoyens provenant des groupes à risque, obtienne des attestations d'études postsecondaires. Le succès de la Stratégie d'innovation repose sur des taux élevés de participation aux études postsecondaires, une combinaison de compétences qui répond aux nouvelles exigences du marché du travail et la capacité d'attirer et de maintenir en fonction une main-d'œuvre hautement qualifiée.

Le présent rapport dresse, à l'aide des données de l'Enquête nationale auprès des diplômés, un portrait des diplômés issus du « groupe principal » de la population étudiante. Il s'agit plus précisément des jeunes bacheliers et diplômés du collégial qui ont entrepris des études universitaires ou collégiales immédiatement après l'obtention de leur diplôme de niveau secondaire. Le rapport présente la situation professionnelle et les gains des diplômés de trois promotions, celles de 1986, 1990 et 1995. Le rapport ne vise pas les étudiants plus âgés, qui tendent à avoir des caractéristiques et des expériences de travail différentes, bien que ceux-ci soient couverts par l'enquête. Les analyses futures des expériences des élèves âgés tenteraient d'examiner les questions reliées à l'acquisition continue du savoir et à l'éducation permanente.

Le présent rapport s'appuie sur les données tirées de l'Enquête nationale auprès des diplômés pour dresser un portrait de la situation professionnelle des diplômés de trois promotions, soit en 1986, 1990 et 1995.

Dans un contexte marqué par la hausse du coût de l'éducation postsecondaire, la décision de poursuivre des études est influencée, pour les jeunes, par leur degré de confiance quant aux possibilités d'obtenir un bon emploi. Bien que la situation du marché du travail ne soit pas forcément le principal facteur dans la décision de poursuivre ou non des études postsecondaires (voir Bowlby et Jennings, 1999), les perspectives d'emploi et les gains potentiels peuvent intervenir dans la décision de contracter une dette pour étudier.

De nos jours, compte tenu de la hausse des coûts, les jeunes et leurs parents peuvent se demander si les études postsecondaires en valent la peine. Bien que l'Enquête nationale auprès des diplômés ne puisse indiquer le rendement précis des investissements associés à des études postsecondaires, elle fournit néanmoins beaucoup de renseignements sur la situation des diplômés sur le marché du travail à court et à moyen termes.

Le portrait dressé cherche à répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les perspectives d'emploi des diplômés du collégial et des bacheliers, tant sur le plan de l'obtention d'un emploi que sur celui de la qualité des emplois ?
- Comment les diplômés du collégial et les bacheliers se tirent-ils d'affaire sur le marché du travail dans une conjoncture économique difficile ?
- Quelle est la situation relative des diplômés des différentes disciplines ?
- Comment la situation a-t-elle évolué au cours des 15 années à l'étude ?

Enquête nationale auprès des diplômés

L'Enquête nationale auprès des diplômés (END) vise à mesurer, à court et à moyen termes, la situation sur le marché du travail des diplômés des universités, des collèges communautaires et des programmes de formation professionnelle et technique. L'END repose sur des interviews des diplômés deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme. Jusqu'à maintenant, l'enquête a recueilli des renseignements auprès des diplômés de cinq promotions, soit celles de 1982, 1986, 1990, 1995 et 2000. Les résultats relatifs aux diplômés de la promotion de 2000, interviewés pour la première fois en mai 2002, ne sont pas encore disponibles mais seront diffusés en 2003.

L'END fournit des renseignements sur les premières expériences du marché du travail des diplômés des différentes promotions. Les échantillons sont également suffisamment importants pour permettre un examen des différents parcours, par exemple la poursuite d'études plus poussées plutôt que l'entrée immédiate sur le marché du travail. Dans le cas de la promotion de 1995, l'échantillon pour les interviews réalisées en 2000 comptait 29 000 personnes, soit 10 % des diplômés de cette promotion (294 000). Par ailleurs, la stratification de l'échantillon assure une bonne représentation de la promotion selon la province, le niveau d'études et la discipline.

Pour les fins de la présente analyse, les diplômés du baccalauréat comprennent les diplômés québécois qui ont commencé leurs études au CEGEP.

N° 81-595-MIF2003003 au catalogue

II Tendances relatives à la population des jeunes au niveau postsecondaire

Les diplômés peuvent suivre de nombreux parcours sur le marché du travail, aux études et dans le cadre d'activités non rémunérées avant d'obtenir leur grade ou leur diplôme d'études postsecondaires. Le présent rapport vise le groupe principal de la population des diplômés, défini comme suit :

- diplômés du baccalauréat ou des collèges communautaires,
- âgés de moins de 25 ans au moment de l'obtention du diplôme,
- pour qui le diplôme d'études secondaires ou l'équivalent constitue le plus haut niveau de scolarité atteint au moment d'entrer au collège ou à l'université,
- n'ayant pas obtenu d'autres grades ou diplômes,
- ayant fréquenté l'école 12 mois avant le début du programme d'études postsecondaires,
- et résidant au Canada au moment de l'interview.

Si tous les parcours dans l'éducation postsecondaire présentent de l'intérêt, on a restreint la population à l'étude dans le rapport pour tenir compte des différences liées à l'âge et à l'expérience professionnelle antérieure, entre les cohortes et au sein des cohortes. La population étudiée est plus homogène que celle de l'ensemble des diplômés, ce qui facilite l'analyse des effets de la situation du marché du travail et des choix faits par les étudiants, par exemple, des études collégiales ou universitaires, une discipline donnée plutôt qu'une autre.

Plus de 60 % de l'ensemble des bacheliers étaient âgés de moins de 25 ans au moment de l'obtention du diplôme et ce, pour les trois promotions à l'étude. Près de 90 % de ces jeunes diplômés n'avaient qu'un diplôme d'études secondaires avant d'entrer à l'université et un peu plus de 90 % de ceux-ci poursuivaient des études 12 mois avant de commencer leur programme universitaire. Par conséquent, les jeunes diplômés qui sont directement passés de l'école secondaire à l'université représentent environ la moitié de tous les bacheliers, une proportion qui est restée stable au fil des ans (tableau 1).

Les jeunes diplômés qui sont directement passés de l'école secondaire à l'université représentent environ la moitié de tous les bacheliers. Au niveau collégial, les jeunes diplômés représentent une proportion plus faible et décroissante : 46 % en 1986, 39 % en 1990 et 34 % en 1995.

Tableau 1
Population cible de l'étude

	1986	1990	1995
Tous les diplômés du collégial au Canada	62 000	55 600	80 300
... âgés de moins de 25 ans	46 400	37 400	48 600
... dont le plus haut niveau de scolarité avant l'inscription au programme est un diplôme d'études secondaires	38 100	29 400	37 000
... poursuivant des études 12 mois avant le début du programme	28 800	21 800	26 900
... et sans autre grade ou diplôme	27 100	21 300	26 000
Tous les bacheliers du Canada	102 700	102 400	128 000
... âgés de moins de 25 ans	61 700	62 800	76 800
... dont le plus haut niveau de scolarité avant l'inscription au programme est un diplôme d'études secondaires	54 500	56 600	65 800
... poursuivant des études 12 mois avant le début du programme	49 500	52 400	61 400
... et sans autre grade ou diplôme	44 800	49 300	57 000

Note : L'ensemble de la population couvre les diplômés qui vivaient au Canada 12 mois avant le début du programme. En d'autres termes, les étudiants étrangers venus au Canada pour étudier sont exclus de cette population.

Par contre, l'âge moyen des diplômés des collèges communautaires n'a cessé d'augmenter. Si 75 % des diplômés de la promotion de 1986 étaient âgés de moins de 25 ans, cette proportion n'atteint que 60 % dans le cas des diplômés de la promotion de 1995. De la même manière, la proportion des jeunes diplômés du collégial qui n'avaient qu'un diplôme d'études secondaires ou moins avant leur programme collégial a diminué, passant de 82 % en 1986 à 76 % en 1995. Environ les trois quarts seulement de ces jeunes diplômés poursuivaient des études 12 mois avant le début de leur programme. Par conséquent, les jeunes diplômés qui sont directement passés de l'école secondaire au collège communautaire représentent une proportion plus faible et décroissante de l'ensemble des diplômés du collégial : 46 % en 1986, 39 % en 1990 et 34 % en 1995.

Une autre transformation importante concerne le temps qu'il faut aux diplômés pour terminer leur programme d'études. Au niveau collégial, la proportion des diplômés ayant terminé leurs études en moins d'un an a presque doublé, passant de 6 % pour la promotion de 1990 à 11 % pour celle de 1995 (tableau 2). Une partie de cette augmentation peut être attribuable à la modification des modes de déclaration des programmes professionnels et techniques. Bon nombre de programmes préparatoires à l'emploi ou à l'apprentissage requièrent maintenant une attestation d'études secondaires, une exigence qui pourrait les faire passer du domaine des cours professionnels et techniques à celui du niveau collégial. Près des trois quarts des étudiants inscrits à temps plein à des programmes collégiaux ont pris une ou deux années pour terminer leur programme d'études.

N° 81-595-MIF2003003 au catalogue

Tableau 2

Répartition en pourcentage des jeunes diplômés selon la période requise pour terminer le programme d'études (étudiants à temps plein seulement)

	1990	1995
Collège		
Moins d'un an	5,6	10,9
1 an	36,5	34,9
2 ans	40,0	37,7
3 ans	14,7	13,1
4 ans	2,8	2,6
Plus de 4 ans	3,6	0,9
University		
Less than 3 years	28,2	27,9
3 years	50,7	45,7
4 years	17,5	21,3
More than 4 years	3,5	5,1

Au niveau du baccalauréat, la proportion d'étudiants à temps plein ayant obtenu leur grade en trois ans a diminué, passant de 79 % pour la promotion de 1990 à 74 % pour celle de 1995. La proportion des diplômés ayant terminé leur programme en quatre ans ou plus est passée de 21 % à 26 %. Divers facteurs peuvent expliquer cette tendance. Au cours de cette période, le nombre de programmes de baccalauréat d'une durée de trois ans offerts par les universités a diminué. Les stages de travail intégrés aux études peuvent également accroître la durée des programmes. Par ailleurs, il se peut que les étudiants étalent leurs cours sur une période plus longue pour travailler de manière à financer leurs études, phénomène potentiellement attribuable à l'augmentation des coûts de l'éducation postsecondaire.

III Jeunes diplômés selon le sexe et la discipline

Au niveau collégial, les hommes diplômés sont à l'origine de 72 % de l'augmentation du nombre de jeunes diplômés entre 1990 et 1995, tandis que les femmes expliquent 85 % de la croissance du nombre des jeunes bacheliers.

Entre 1990 et 1995, le nombre de jeunes diplômés du collégial a augmenté de 23 %; les hommes sont à l'origine de plus de deux tiers de cette croissance. Au cours de la même période, le nombre de jeunes diplômés universitaires s'est accru de 16 % mais, dans ce cas, les femmes expliquent 85 % de l'augmentation observée. Considérant les jeunes diplômés du « groupe principal » de la promotion de 1995 dans leur ensemble, on observe que trois jeunes sur dix sont des diplômés du collégial. Dans cette population collégiale, les femmes, qui représentent 54 % de l'effectif, devancent légèrement les hommes. Dans la population des diplômés du baccalauréat, les femmes représentent 60 % de l'effectif, en hausse par rapport à la promotion de 1990 (56 %).

Les affaires et le commerce constituent le domaine d'études le plus populaire parmi les diplômés du collégial de la promotion de 1995 (graphique 1 et tableau A1). Le génie et les sciences appliquées se classent au deuxième rang, suivis des sciences sociales et des services sociaux. Ensemble, ces trois disciplines accaparent 70 % de tous les diplômés du collégial de la promotion de 1995 visés par cette étude.

Graphique 1

Répartition des jeunes diplômés du collégial selon le domaine d'études, 1990 et 1995

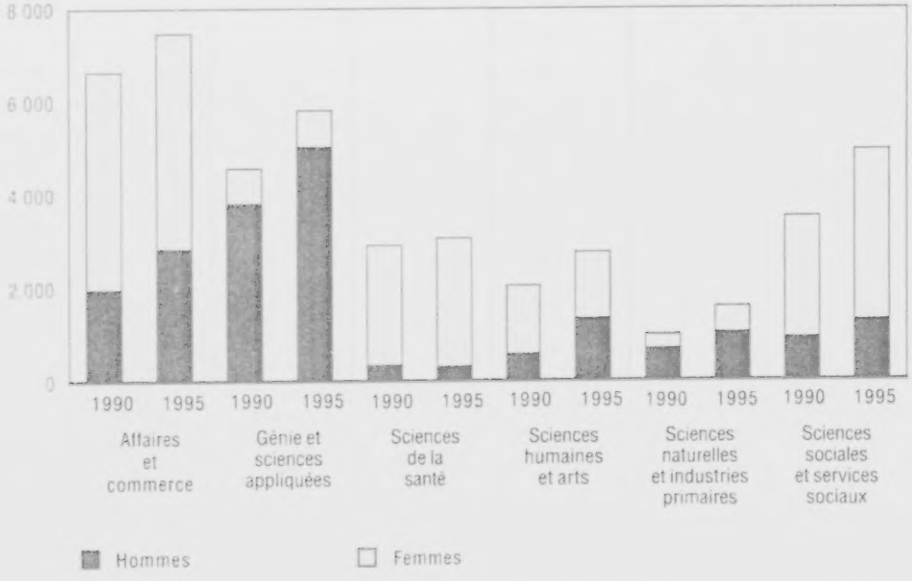

N° 81-595-MIF2003003 au catalogue

Graphique 2

Répartition des jeunes diplômés du baccalauréat selon le domaine d'études, 1990 et 1995

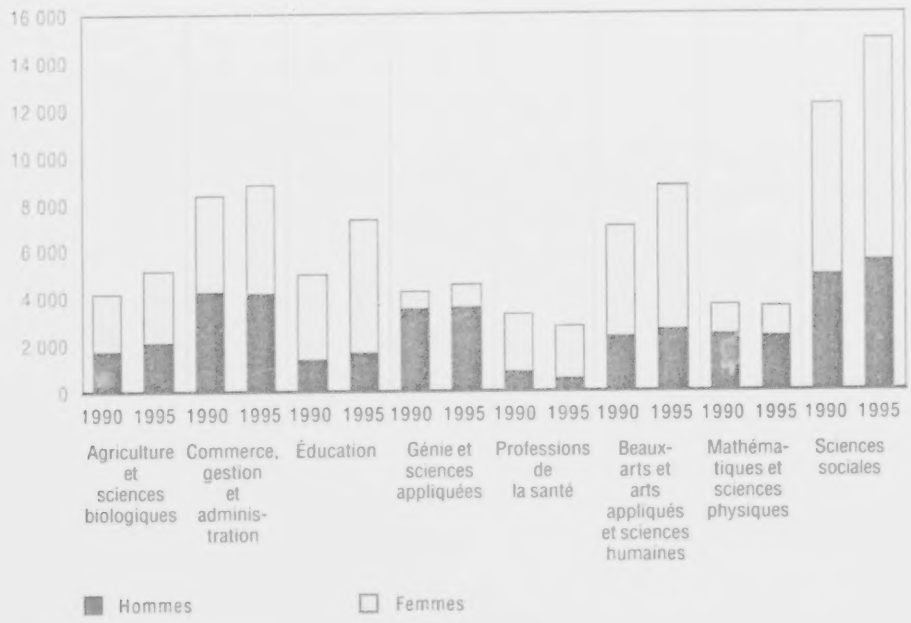

Ce sont les choix exercés par les femmes qui placent les affaires et le commerce en tête de liste. Pas moins de 33 % des femmes diplômées du collégial ont opté pour ce domaine d'études, comparativement à 24 % des hommes. En fait, les hommes sont plus susceptibles d'obtenir un diplôme en génie et en sciences appliquées, ces disciplines ayant attiré 42 % des hommes diplômés du collégial de la promotion de 1995 comparativement à 6 % des femmes seulement.

On observe toujours des divergences marquées entre les sexes au chapitre des choix d'études

On observe toujours des divergences marquées entre les sexes au chapitre des choix d'études, et ces différences se manifestent dans toute la gamme des disciplines. Les sciences sociales et les services sociaux obtiennent la faveur de 26 % des femmes diplômés comparativement à 11 % des hommes diplômés. Les femmes dominent dans les programmes collégiaux des sciences de la santé, tandis que les hommes se retrouvent en force dans les programmes des sciences naturelles et des industries primaires. Seuls les programmes d'arts et de sciences humaines se caractérisent par un équilibre relatif entre les deux sexes.

Au niveau du baccalauréat, les sciences sociales sont le domaine d'études le plus prisé par les jeunes diplômés de la promotion de 1995, 25 % de ceux-ci ayant choisi cette discipline (graphique 2). Les trois autres champs d'études les plus populaires sont le commerce, la gestion et l'administration (17 %), les sciences humaines (15 % des diplômés) ainsi que l'éducation (10 %). Les femmes dominent dans les domaines des sciences sociales, des sciences humaines, de l'éducation de même qu'en agriculture et en sciences biologiques.

Les disciplines collégiales ayant affiché la croissance relative la plus forte entre 1990 et 1995 sont les sciences naturelles et les industries primaires (en hausse de 61 %) ainsi que les sciences sociales et les services sociaux (en hausse de 41 %). Les sciences de la santé ont, quant à elles, enregistré le taux de croissance le plus faible au chapitre de l'effectif de la promotion (9 %). Au niveau du baccalauréat, le nombre de diplômés des sciences de la santé a en fait diminué entre 1990 et 1995.

N° 81-595-MIF2003003 au catalogue

IV Poursuite d'études plus poussées

L'END porte sur la situation des diplômés deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme. Mais bon nombre de diplômés entreprennent des études plus poussées. L'enquête révèle que, cinq ans après l'obtention du diplôme, les jeunes bacheliers sont plus susceptibles que les diplômés du collégial d'avoir obtenu un nouveau certificat ou grade de niveau postsecondaire (tableau 3). En 1995, environ les trois quarts des diplômés du collégial n'avaient pas entrepris d'études plus poussées comparativement à 65 % des bacheliers. Chez les diplômés du collégial, les jeunes entreprenant des études plus poussées se répartissent à peu près également entre hommes et femmes. Au niveau du baccalauréat, cependant, les femmes sont plus enclines à poursuivent de nouvelles études que ne le sont les hommes.

Tableau 3

Proportion des jeunes bacheliers et diplômés du collégial n'ayant pas entrepris d'études plus poussées selon le sexe, promotions de 1986, 1990 et 1995

	1986	1990	1995
Diplômés du collégial	82,0	73,6	75,8
Hommes	79,8	70,0	76,3
Femmes	83,7	75,9	75,3
Diplômés du baccalauréat	75,6	60,3	65,4
Hommes	77,6	60,4	67,5
Femmes	73,7	60,3	63,9

La présente étude s'intéresse à la situation sur le marché du travail des jeunes diplômés. Toutefois, au moment de l'enquête, certains diplômés poursuivaient des études. Ces diplômés sont souvent les plus qualifiés, de sorte que la période de cinq ans après l'obtention du diplôme collégial ou du baccalauréat n'est pas suffisante pour permettre une évaluation de la situation sur le marché du travail de ces diplômés et ce, même à court terme. Pour compliquer davantage les choses, la probabilité de poursuivre des études plus poussées varie d'un domaine d'études à l'autre. Il est donc important de faire preuve de prudence lorsqu'on établit des comparaisons des résultats entre diverses disciplines. Dans le cas des diplômés du baccalauréat ès arts, par exemple, une analyse limitée aux bacheliers ès arts qui n'entreprennent pas d'études plus poussées tendra à sous-évaluer le B.A. dans la mesure où elle ne tient pas compte des bacheliers de cette discipline qui décident de faire des études de maîtrise, de doctorat, de droit, etc. Bien qu'une analyse complète de la valeur des grades pour l'ensemble des diplômés déborde le cadre de notre étude, cette section présente le profil des diplômés qui entreprennent des études plus poussées, selon la discipline.

Comme on l'a observé plus tôt, la proportion des diplômés qui entreprennent des études plus poussées varie considérablement d'une discipline à l'autre. Au niveau collégial, environ 80 % des diplômés en affaires et commerce de la promotion de 1995 n'avaient pas reçu de nouvelles attestations d'études postsecondaires cinq ans après l'obtention de leur diplôme. Parmi les grandes catégories de disciplines, les affaires et le commerce est celle dont les diplômés sont les moins susceptibles de poursuivre des études plus poussées. Par comparaison, 69 % des diplômés des sciences de la santé n'ont pas entrepris de nouvelles études. Au niveau collégial, il s'agit là de la discipline associée à la probabilité la plus forte de poursuivre des études plus poussées (tableau 4).

Dans le cas des bacheliers, on observe des variations plus marquées, selon le domaine d'études, de la proportion des diplômés optant pour des études plus avancées. Seulement 50 % des diplômés en agriculture et sciences biologiques terminent leurs études au niveau du baccalauréat, comparativement à 82 % des diplômés en commerce, gestion et administration.

Tableau 4

Proportion des jeunes bacheliers et diplômés du collégial n'ayant pas entrepris d'études plus poussées selon le domaine d'études, promotions de 1990 et 1995

	1990	1995
Collège	**73,5**	**75,8**
Affaires et commerce	79,0	81,3
Génie et sciences appliquées	68,4	74,6
Sciences de la santé et domaines connexes	76,1	68,9
Arts et sciences humaines	72,8	78,7
Sciences naturelles et industries primaires	68,7	75,9
Sciences sociales et services sociaux	75,4	75,0
Baccalauréat	**60,4**	**65,4**
Agriculture et sciences biologiques	47,0	49,9
Commerce, gestion et administration	72,3	81,5
Éducation	69,6	79,3
Génie et sciences appliquées	71,9	78,3
Professions de la santé	75,1	71,5
Beaux-arts, arts appliqués et sciences humaines	50,9	51,7
Mathématiques et sciences physiques	59,8	68,6
Sciences sociales	52,8	58,9

N° 81-595-MIF2003003 au Catalogue

V Situation du marché du travail de 1980 à 2000

Les diplômés des trois promotions ont fait face à des situations fort différentes du marché du travail au terme de leurs études. La capacité d'un diplômé à obtenir rapidement un emploi bien rémunéré est conditionnée par la situation du marché du travail. Le graphique 3 présente le taux de chômage des jeunes adultes de 1980 à 2000, un indicateur important de la situation du marché du travail.

Graphique 3

Taux de chômage des jeunes adultes, 1980-2000

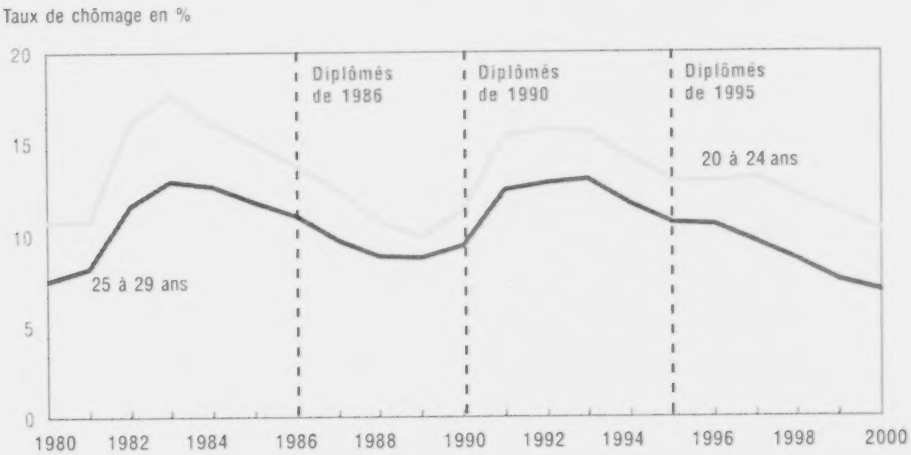

Les diplômés de la promotion de 1986 ont été interviewés en 1988 et de nouveau en 1991. Les jeunes adultes affichaient alors des taux de chômage relativement faibles au cours des années suivant immédiatement l'obtention de leur diplôme. Mais quatre ans après la remise des diplômes de cette promotion, le Canada est entré en récession et, en 1991, le taux de chômage des jeunes âgés de 20 à 24 ans grimpait à 15,4 % et celui des jeunes de 25 à 29 ans s'établissait à 12,4 %.

Les diplômés de la promotion de 1990 ont intégré le marché du travail au moment où les taux de chômage commençaient à augmenter. En 1992, lors du creux du cycle économique, le taux de chômage des 20 à 24 ans se chiffrait à 15,8 %. En 1995, au moment de la deuxième interview des diplômés de la promotion de 1990, les taux de chômage s'étaient mis à baisser de nouveau, mais restaient néanmoins supérieurs au niveau enregistré l'année de l'obtention du diplôme de ces jeunes.

En 1997, lors de la première interview des diplômés de la promotion de 1995, le taux de chômage des jeunes âgés de 20 à 24 ans tournait autour de 13 %. Mais cinq ans après l'obtention de leur diplôme, les jeunes de la promotion de 1995 se retrouvaient dans une situation nettement meilleure sur le marché du travail. Le taux de chômage des jeunes de 25 à 29 ans atteignait alors le niveau le plus bas enregistré par les diplômés des trois cohortes.

N° 81-595-MIE2003003 au catalogue

VI Passage des jeunes diplômés au marché du travail

Deux ans et cinq ans après l'obtention de leur diplôme, les bacheliers et les diplômés du collégial sont plus susceptibles d'occuper un emploi que les jeunes n'ayant qu'une attestation d'études secondaires. Parmi les jeunes occupant un emploi, on observe une plus forte proportion de travailleurs à temps plein. Pour illustrer ce phénomène, le tableau 5 compare les données de l'END pour les jeunes diplômés du « groupe principal » de la promotion de 1995 aux données de l'Enquête sur la population active visant les diplômés du secondaire n'ayant pas poursuivi d'études de niveau postsecondaire. Il convient de noter que le taux d'emploi mesure le pourcentage de diplômés (ou de jeunes adultes) occupant un emploi, tandis que le taux de chômage indique le pourcentage de la *population active* en chômage (personnes sans travail et à la recherche d'un emploi).[1]

Tableau 5

Taux d'emploi et de chômage des diplômés de la promotion de 1995 (jeunes diplômés) et des jeunes adultes ayant uniquement un diplôme d'études secondaires, 1997 et 2000

	Taux d'emploi (%)			
	Total	Temps plein	Temps partiel	Taux de chômage (%)
Diplômés du collégial				
1997	88,0	73,0	14,9	6,9
2000	93,5	85,1	8,3	3,3
Diplômés du baccalauréat				
1997	83,3	68,4	14,7	8,1
2000	89,9	82,3	7,5	5,4
Jeunes 20 à 24 ans, études secondaires seulement				
1997	69,9	52,6	17,3	13,2
2000	72,6	58,2	14,4	10,8
Jeunes 25 à 29 ans, études secondaires seulement				
1997	74,0	64,2	9,8	10,7
2000	78,4	68,7	9,7	7,4

Note : Les données relatives aux jeunes ayant uniquement une attestation d'études secondaires sont fondées sur les moyennes annuelles tirées de l'Enquête sur la population active.

Bien que les taux d'emploi et de chômage varient en fonction du cycle économique, les diplômés se tirent systématiquement mieux d'affaire que les jeunes n'ayant qu'une attestation d'études secondaires. Des résultats comparables pour les diplômés des trois promotions, selon le sexe, sont présentés aux tableaux A2 à A4.

Cinq ans après l'obtention du diplôme, les diplômés se tirent systématiquement mieux d'affaire que les jeunes n'ayant qu'une attestation d'études secondaires.

Les différences entre les sexes au chapitre de l'emploi sont nettement plus sensibles chez les jeunes adultes n'ayant qu'une attestation d'études secondaires que chez jeunes bacheliers et diplômés du collégial. Ainsi, en 2000, le taux d'emploi des diplômés du collégial de la promotion de 1995 s'établissait à 95,2 % pour les hommes et à 92,1 % pour les femmes. Chez les diplômés du baccalauréat, le fossé est encore plus étroit : 91,4 % contre 88,9 %. En revanche, chez les jeunes âgés de 20 à 24 ans n'ayant qu'une attestation d'études secondaires, ces taux se chiffrent à 76,5 % et 67,7 % pour les hommes et les femmes respectivement. On observe un fossé encore plus marqué chez les jeunes âgés de 25 à 29 ans (86,0 % contre 69,5 %).

Les responsabilités familiales pourraient être l'une des raisons expliquant le taux d'emploi nettement moins élevé chez les femmes que chez les hommes. Selon l'Enquête sociale générale de 2001, 33 % des femmes âgées de 20 à 29 ans n'ayant qu'une attestation d'études secondaires ont un enfant au sein de leur ménage, comparativement à 30 % dans le cas des diplômées du collégial et à 16 % dans celui des diplômées universitaires. L'âge moyen auquel les femmes de ce groupe ont leur premier enfant est de 21,2 ans pour des diplômées du secondaire, de 22,6 ans pour les diplômées du collégial et de 25,2 ans pour les diplômées universitaires. (Il importe de souligner que ces données visent les femmes ayant eu un premier enfant avant l'âge de 30 ans.)

Les diplômés du collégial intègrent le marché du travail plus rapidement que les jeunes bacheliers.

Les diplômés du collégial intègrent le marché du travail plus rapidement que les jeunes bacheliers. Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés du collégial sont plus susceptibles d'occuper un emploi que les bacheliers. Toutefois, cinq ans après l'obtention du diplôme, les bacheliers des promotions de 1986 et de 1990 avaient comblé cet écart. Dans le cas de la promotion de 1995, les diplômés du collégial maintenaient leur avance à ce chapitre cinq ans après l'obtention du diplôme, mais le fossé s'était tout de même rétréci (graphique 4).

Graphique 4

Taux d'emploi des jeunes diplômés du collégial et du baccalauréat deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme

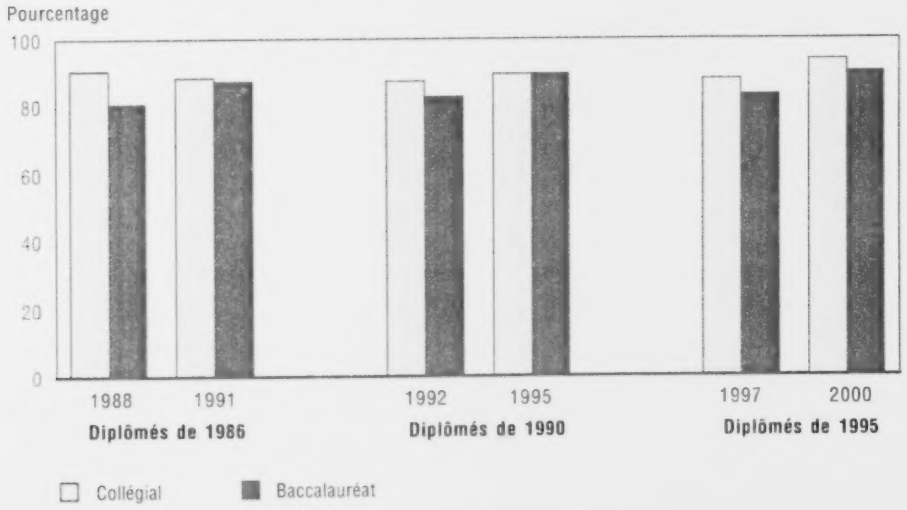

N° 81-595-MIF2003003 au catalogue

Les taux de chômage vont dans le même sens : les bacheliers semblent éprouver plus de difficultés à trouver un emploi immédiatement après l'obtention de leur diplôme. Pour toutes les cohortes, le taux de chômage des bacheliers deux ans après l'obtention du diplôme est supérieur à celui des diplômés du collégial. Cinq ans après l'obtention du diplôme, toutefois, la situation est inversée pour les promotions de 1986 et 1990, et les bacheliers affichent des taux de chômage inférieurs. Les diplômés du collégial de la promotion de 1995 continuent de jouir, en 2000, d'un taux de chômage plus bas que celui des jeunes bacheliers, 3,3 % contre 5,4 %. Le passage plus lent au marché du travail qui caractérise les titulaires d'un baccalauréat est partiellement attribuable au fait que certains bacheliers poursuivent des études plus poussées et n'ont donc pas encore entrepris la transition vers le monde du travail.

Dans la promotion de 1995, plus de 90 % des diplômés du collégial de tous les domaines d'études occupaient un emploi cinq ans après l'obtention du diplôme (tableau A5). La proportion des jeunes diplômés de la promotion de 1995 qui travaillaient en 2000 varie de 91 % en affaires et en commerce de même qu'en arts et en sciences humaines à 96 % dans les sciences de la santé. Au niveau du baccalauréat, la variation des taux d'emploi est encore plus marquée, allant de 84 % en éducation à 96 % en génie et dans les sciences appliquées.

Si, globalement, les taux d'emploi augmentent de deux ans à cinq ans après l'obtention du diplôme pour les diplômés du collégial et les bacheliers de la promotion de 1995, les hausses les plus marquées à ce chapitre sont observées dans le génie et les sciences appliquées ainsi que dans les sciences de la santé. Les diplômés du domaine de l'éducation forment le seul groupe ayant un taux d'emploi moins élevé en 2000 qu'en 1997.

Travail à temps plein et à temps partiel

L'obtention d'un emploi à temps plein constitue un enjeu important pour les jeunes qui font la transition sur le marché du travail. Les bacheliers comme les diplômés du collégial enregistrent généralement des taux de travail à temps plein plus élevés cinq ans après l'obtention du diplôme que deux ans après. Cette hausse est plus sensible dans le cas de la promotion de 1995 (graphique 5).

Graphique 5

Pourcentage des jeunes diplômés travaillant à temps plein deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme

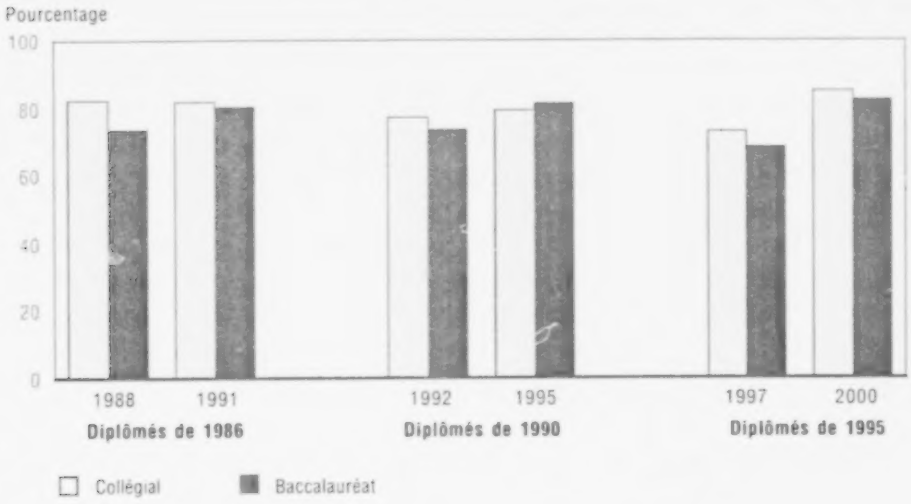

On observe, au fil des ans, une variation du pourcentage des diplômés travaillant à temps partiel plutôt qu'à temps plein deux ans après l'obtention du diplôme. Si les taux d'emploi globaux, deux ans après l'obtention du diplôme, sont assez similaires pour les trois promotions, le pourcentage des diplômés du collégial occupant un emploi à temps partiel a augmenté, passant de 7,9 % à 10,5 % puis à 14,9 %. Il en va de même pour les diplômés du baccalauréat : le pourcentage de diplômés travaillant à temps partiel deux ans après l'obtention du diplôme est passé de 7,6 % à 9,4 % pour grimper ensuite à 14,7 %. Cette croissance de l'emploi à temps partiel se manifeste chez les diplômés des deux sexes, mais ne s'inscrit pas dans les tendances globales d'emploi à temps partiel des jeunes. Selon l'Enquête sur la population active, à la suite d'une augmentation générale des taux d'emploi à temps partiel au cours des années 1980, ce taux pour l'ensemble des jeunes est stable depuis 1992 et s'apparente à celui des adultes.

Cinq ans après l'obtention du diplôme, plus de 80 % des jeunes diplômés du collégial de la promotion de 1995, pour tous les domaines d'études, travaillaient à temps plein. Ce pourcentage varie de 81 % dans les sciences de la santé à 95 % en génie. Au niveau du baccalauréat, on relève une variation encore plus marquée des taux d'emploi à temps plein selon le domaine d'études : de 78 % en éducation à 97 % en génie et en sciences appliquées (tableau A6).

Emploi permanent

La sécurité d'emploi représente une autre dimension importante de la qualité du travail. On a demandé au diplômés de préciser leur situation vis-à-vis de l'activité, à savoir s'ils occupaient un emploi permanent (sans date de cessation d'emploi déterminée), temporaire (avec une date de cessation d'emploi déterminée) ou

N° 81-595-MIF2003003 au catalogue

saisonnier. Deux ans après l'obtention du diplôme, les diplômés des collèges communautaires des promotions de 1990 et 1995 sont plus susceptibles d'occuper un emploi permanent que ne le sont les bacheliers. L'écart entre les deux groupes persiste cinq ans après l'obtention du diplôme, mais le fossé est moins profond pour la promotion de 1995 (graphique 6).

Graphique 6

Pourcentage des jeunes diplômés employés occupant un emploi permanent deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme

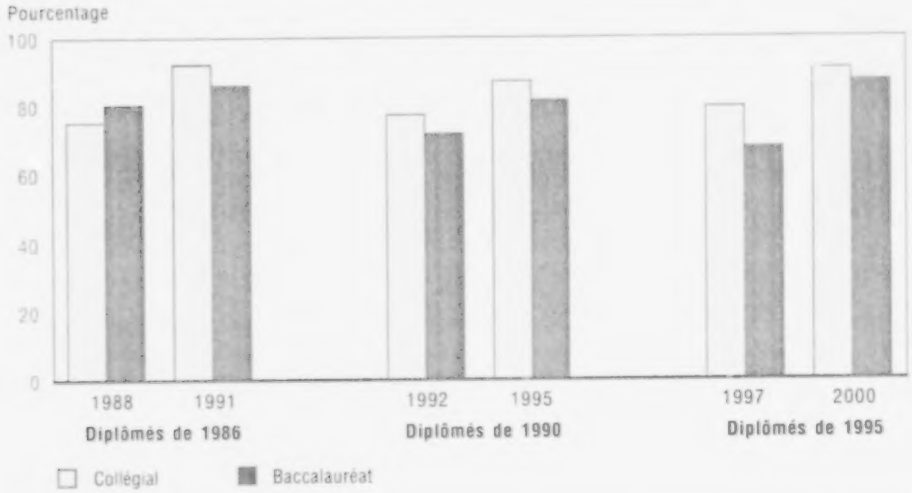

Pour toutes les cohortes, la proportion de diplômés occupant des postes permanents est plus élevée cinq ans après l'obtention du diplôme que deux ans après. Dans le cas extrême, seulement 68 % des diplômés du baccalauréat de la promotion de 1995 avaient un emploi permanent en 1997 et ce pourcentage avait grimpé à 87 % en 2000. Si les facteurs conjoncturels contribuent indéniablement à ce phénomène, le passage sur le marché du travail peut aussi se révéler plus tortueux que par le passé, le processus de jumelage des emplois et des travailleurs s'étalant sur une période plus longue.

Il n'en reste pas moins que plus de 90 % des diplômés employés du collégial de la promotion de 1995 occupaient un emploi permanent cinq ans après l'obtention de leur diplôme, peu importe le domaine d'études (tableau A7). Au niveau du baccalauréat, la variation des taux d'emploi permanent selon la discipline est plus importante : de 72 % en agriculture et en sciences biologiques à 97 % en génie et en sciences appliquées.

Dans la promotion de 1995, plus de 90 % des diplômés du collégial de tous les domaines d'études occupaient un emploi cinq ans après l'obtention du diplôme. Au niveau du baccalauréat, on relève une variation plus marquée des taux d'emploi à temps plein selon le domaine d'études.

Appariement emploi-études

L'appariement entre le niveau de scolarité atteint et le niveau de scolarité exigé par l'emploi constitue une autre mesure de la qualité du travail. Dans le cadre de l'END, on évalue cet appariement grâce à une series de questions sur le niveau d'instruction requis pour l'emploi occupé par les répondants.

Cinq ans après l'obtention du diplôme, 23 % des bacheliers de la promotion de 1995 occupaient un emploi exigeant un niveau de scolarité inférieur au leur, comparativement à 38 % des diplômés du collégial.

Si les diplômés du collégial jouissent d'un avantage au chapitre de l'obtention d'un emploi permanent, les bacheliers, quant à eux, les devancent nettement pour ce qui est d'obtenir un emploi exigeant leur niveau de scolarité. À titre d'exemple, pour la promotion de 1995, 23 % des bacheliers occupaient en 2000 un emploi exigeant un niveau de scolarité inférieur au leur, comparativement à 38 % des diplômés du collégial (tableau A8).

Au cours de la période de trois ans séparant les deux interviews de l'END, les bacheliers comme les diplômés du collégial semblent progresser vers des emplois correspondant à leur niveau de scolarité. Cela laisse penser, là aussi, que la transition professionnelle continue de se réaliser deux ans après l'obtention du diplôme.

N° 81-595-MIF2003003 au catalogue

VII Gains des jeunes diplômés

Les jeunes bacheliers de la promotion de 1995 travaillant à temps plein avaient des gains médians de 32 000 $ en 1997, soit un revenu nettement supérieur à celui de 25 000 $ que touchaient leurs homologues du collégial. (Les gains médians correspondent au montant séparant la population à l'étude en deux groupes égaux, le premier touchant des gains supérieurs à la médiane et le second, des gains inférieurs à ce seuil.) Cet écart absolu de 7 000 $ persistait toujours cinq ans après l'obtention du diplôme, bien que les gains médians des deux groupes aient augmenté pour atteindre 40 000 $ et 33 000 $, respectivement (tableau A9).

Les bacheliers des deux sexes tendent à toucher des revenus supérieurs à ceux des diplômés du collégial, mais l'écart observé au chapitre des gains est plus marqué dans le cas des femmes.

Pour les diplômés du collégial de la promotion de 1995, les disciplines offrant les emplois les mieux rémunérés sont le génie et les sciences appliquées, dans lesquelles les gains médians s'élevaient à 40 000 $ en 2000; les sciences de la santé (34 000 $) se classent au deuxième rang. Les affaires et le commerce sont associés aux emplois les moins bien rémunérés pour les diplômés du collégial. Dans le cas des bacheliers de la promotion de 1995, le génie et les sciences appliquées se classent en tête de liste au chapitre des emplois les mieux rémunérés (gains médians de 56 000 $ en 2000), suivis des mathématiques et des sciences physiques (54 000 $). Seulement un domaine d'études de niveau collégial – le génie et les sciences appliquées – se caractérise par des salaires du même ordre que ceux associés aux disciplines universitaires.

Pour les diplômés du collégial de la promotion de 1995, les disciplines offrant les emplois les mieux rémunérés sont le génie et les sciences appliquées, dans lesquelles les gains médians s'élevaient à 40 000. Cette même discipline se classe aussi en tête de liste au chapitre des emplois les mieux rémunérés des bacheliers (gains médians de 56 000 $ en 2000).

Graphique 7

Gains médians des jeunes diplômés du collégial de la promotion de 1995 travaillant à temps plein deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le domaine d'études

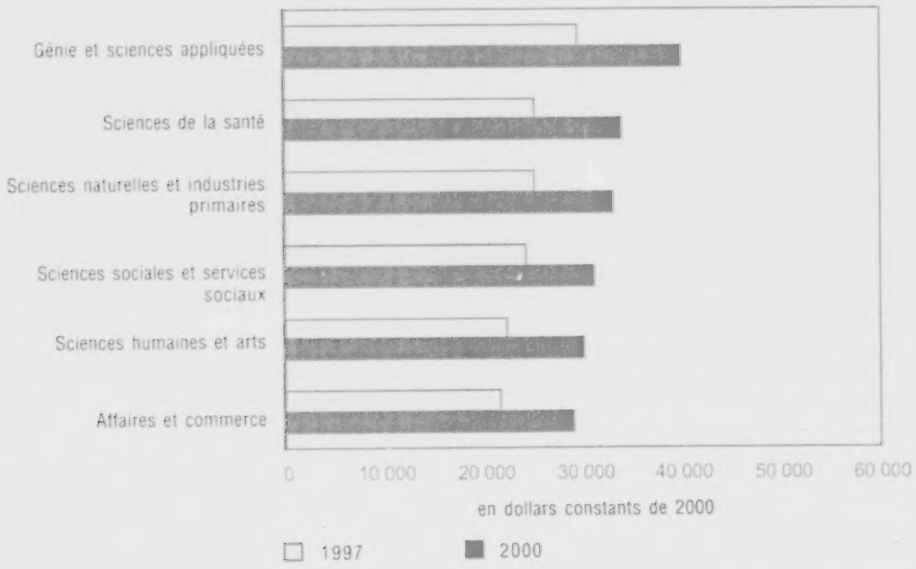

Graphique 8

Gains médians des jeunes diplômés du baccalauréat de la promotion de 1995 travaillant à temps plein deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le domaine d'études

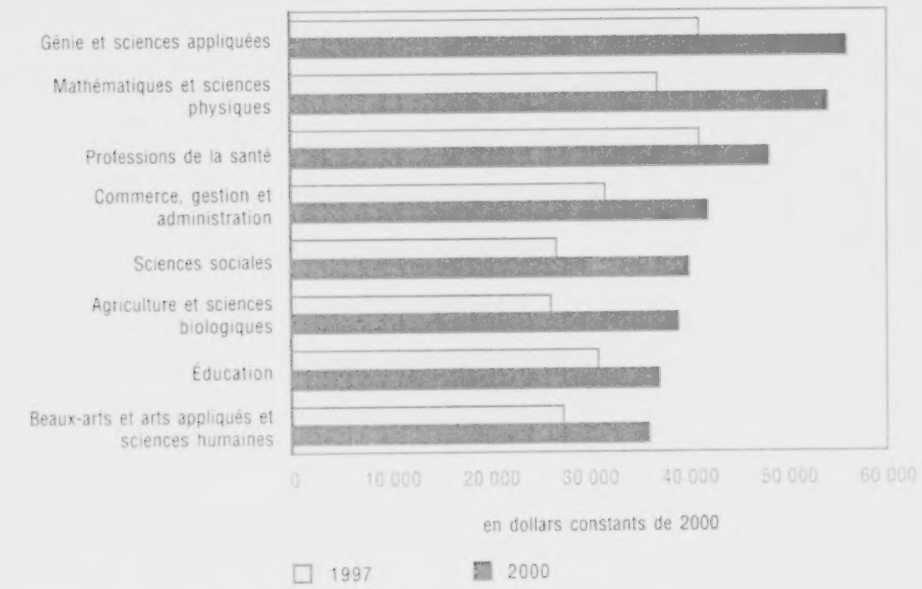

N° 81-595-MIF2003003 au catalogue

La répartition des gains dans un domaine donné est importante, tout comme l'est la médiane. Dans certaines disciplines, les gains peuvent varier considérablement, tandis que, dans d'autres, les gains tendent à se grouper autour de la médiane. Le tableau A10 montre les gains selon le domaine d'études entre le 25e et le 75e centile – c'est-à-dire la fourchette de gains couvrant la moitié des diplômés situés au centre de la distribution.

De manière analogue, les graphiques 9 et 10 classent les disciplines selon les gains médians, en ordre descendant, et indiquent la fourchette de gains associée aux diplômés des deux quartiles intermédiaires dans chaque domaine d'études. Clairement, certains domaines d'études offrent des possibilités de gains supérieurs ou des risques accrus de gains inférieurs. Par exemple, si les diplômés du collégial en sciences sociales et ceux en arts et en sciences humaines affichent des gains médians similaires, les gains des diplômés en sciences sociales sont plutôt groupés autour de la médiane, tandis que les diplômés des arts et des sciences humaines font face à des probabilités plus fortes de gains nettement inférieurs – ou supérieurs.

Au niveau universitaire, les gains des diplômés en éducation sont très regroupés autour de la médiane. En revanche, les mathématiques et les sciences physiques sont associées non seulement à des gains médians relativement élevés, mais aussi à une variation assez considérable.

Graphique 9

Quartiles du revenu d'emploi de 2000 des jeunes diplômés du collégial de la promotion de 1995 selon le domaine d'études

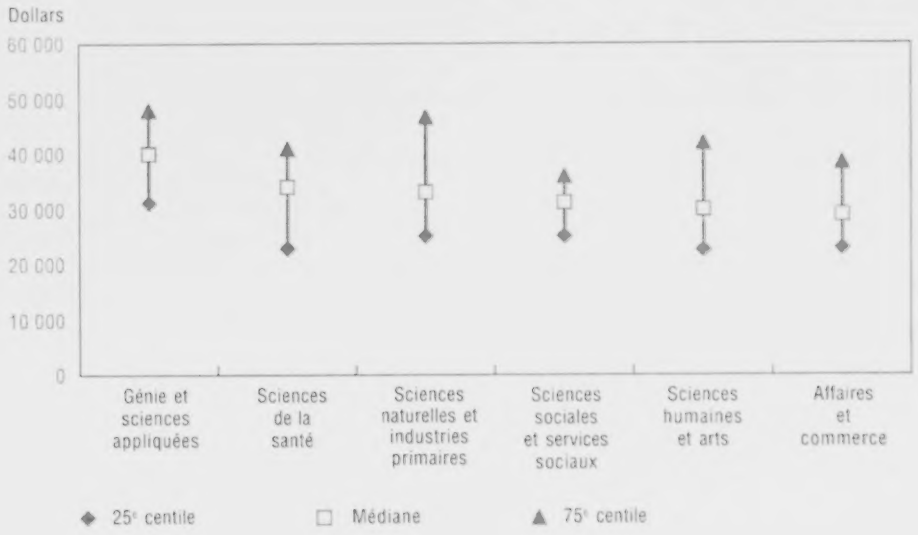

Graphique 10

Quartiles du revenu d'emploi de 2000 des jeunes diplômés du baccalauréat de la promotion de 1995 selon le domaine d'études

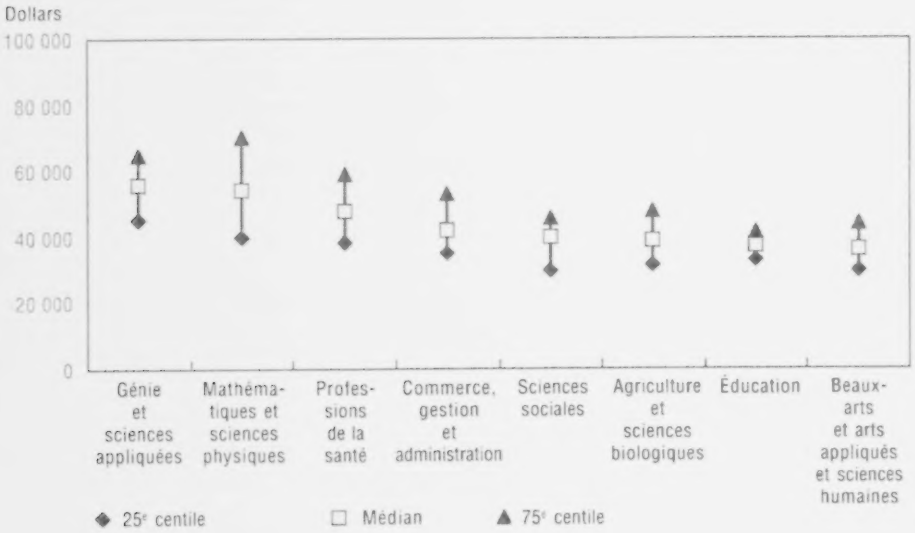

N° 81-595-MIF2003003 au catalogue

VIII Prêts aux étudiants

Entre 1986 et 1995, les droits de scolarité moyens imposés par les universités ont augmenté de 118 % (en dollars courants)[2]. Dans la mesure où les universités offrent généralement des programmes plus longs et imposent des droits de scolarité plus élevés, il n'est pas surprenant que les niveaux d'endettement des diplômés du baccalauréat soient supérieurs à ceux des diplômés du collégial.

Dans le cas de la promotion de 1990, les diplômés des collèges communautaires avaient contracté, au moment de l'obtention du diplôme, des dettes moyennes de 5 300 $ dans le cadre des programmes fédéraux et provinces de prêt, comparativement à 8 800 $ pour les diplômés du baccalauréat (tableau 6).

Tableau 6

Montant de la dette dans le cadre des programmes fédéraux et provinciaux de prêt, jeunes diplômés, promotions de 1990 et 1995

	Promotion de 1990	Promotion de 1995
	en dollars constants de 2000	
Collège		
Au moment de l'obtention du diplôme	5 300	8 300
2 ans plus tard	3 200	5 900
5 ans plus tard	2 100	3 800
Université		
Au moment de l'obtention du diplôme	8 800	11 800
2 ans plus tard	5 800	8 500
5 ans plus tard	3 800	5 400

Les diplômés des collèges communautaires de la promotion de 1990 avaient remboursé 40 % de leurs prêts deux ans après l'obtention de leur diplôme et 60 % cinq ans après. Pour les bacheliers de la promotion de 1990, ces pourcentages s'établissent à 34 % deux ans après l'obtention du diplôme et à 57 % cinq ans après. Bref, cinq ans après l'obtention du diplôme, les diplômés des collèges communautaires et les bacheliers suivent des courbes presque identiques à ce chapitre, les deux groupes ayant remboursé environ 60 % de leurs prêts étudiants.

Comparativement aux diplômés de la promotion de 1990, ceux de la promotion de 1995 font face à une augmentation de la dette au moment de l'obtention du diplôme, mais ils ont remboursé presqu'autant cinq ans après. Au moment de l'obtention du diplôme en 1995, les diplômés des collèges communautaires devaient, en moyenne, 8 300 $ en prêts étudiants, soit près de 60 % de plus que leurs homologues de la promotion de 1990. Le montant de la dette des bacheliers se chiffrait en moyenne à 11 800 $, en hausse de 34 %. Tant les diplômés des collèges communautaires que les bacheliers avaient remboursé un peu plus du quart de leur

Comparativement aux diplômés de la promotion de 1990, ceux de la promotion de 1995 font face à une augmentation de la dette au moment de l'obtention du diplôme, mais ils ont remboursé presqu'autant cinq ans après.

dette deux ans après l'obtention du diplôme, soit nettement moins que les diplômés de la promotion de 1990. Cinq ans après l'obtention du diplôme, les diplômés des collèges communautaires comme les bacheliers n'avaient remboursé que 55 % de leur prêt initial, un pourcentage presqu'autant que celui des diplômés de la promotion de 1990.

Graphique 11

Montant des prêts aux étudiants dus par les diplômés du collégial à l'obtention du diplôme, 2 et 5 ans après (en $ constant de 2000)

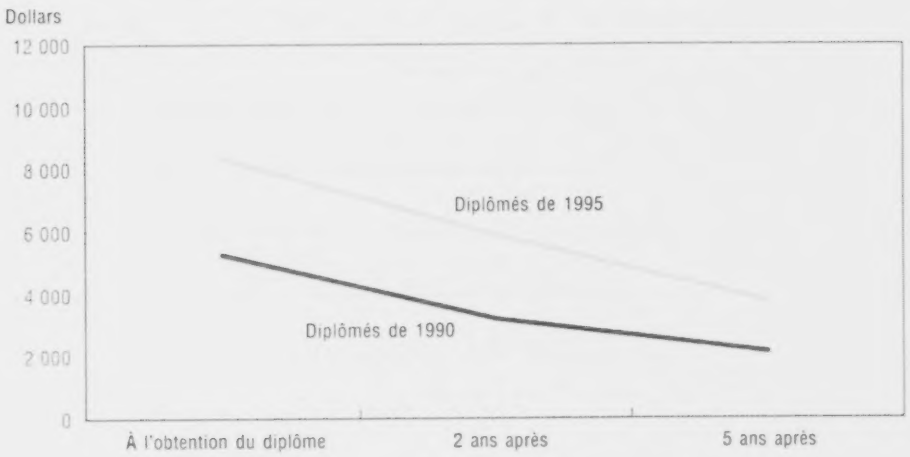

Graphique 12

Montant des prêts aux étudiants dus par les diplômés du baccalauréat à l'obtention du diplôme, 2 et 5 ans après (en $ constant de 2000)

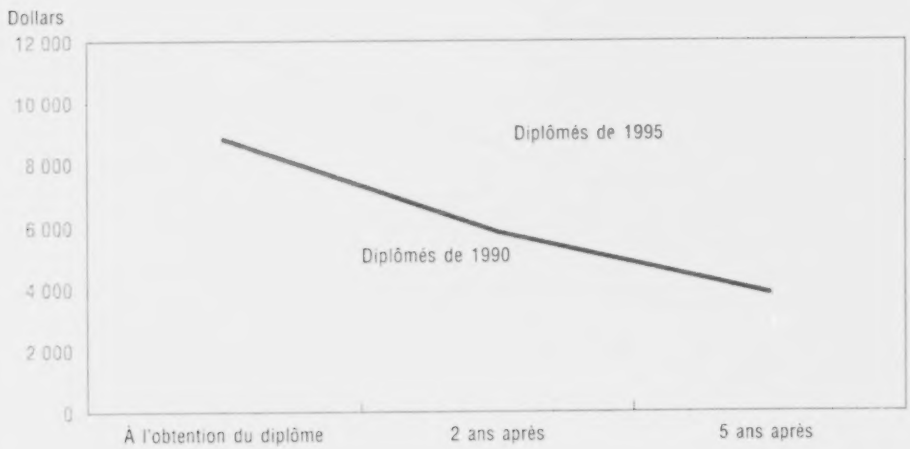

N° 81-595-MIF2003003 au catalogue

On a demandé aux diplômés, deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme, s'ils éprouvaient des difficultés à rembourser leurs prêts étudiants. Bien que la grande majorité des répondants n'aient pas déclaré de problèmes à cet égard, les diplômés de la promotion de 1995 étaient plus susceptibles de faire face à des difficultés de remboursement que les jeunes diplômés de la promotion de 1990.

Parmi les diplômés du baccalauréat de la promotion de 1990, 15 % ont déclaré des difficultés de cet ordre deux ans après l'obtention du diplôme et 13 %, cinq ans après. Dans le cas des bacheliers de la promotion de 1995, 20 % éprouvaient des problèmes de remboursement deux ans après l'obtention du diplôme, mais ce pourcentage diminuait cinq ans après l'obtention du diplôme pour s'établir à 16 %.

Tableau 7

Jeunes diplômés du collégial et du baccalauréat ayant déclaré éprouver des difficultés à rembourser leurs prêts étudiants

	Total	Hommes	Femmes
Diplômés ducollégial			
Promotion de 1990			
1992	8,4	11,8*	6,0 *
1995	11,0	11,5*	10,6 *
Promotion de 1995			
1997	13,1*	10,5**	15,5**
2000	16,3	10,5*	21,7 *
Diplômés du baccalauréat			
Promotion de 1990			
1992	14,8	15,0	14,7
1995	13,2	12,3	14,0
Promotion de 1995			
1997	19,8*	19,3**	20,3**
2000	15,8	14,9*	16,5 *

Note : En tant que mesure de l'erreur d'échantillonnage, l'astérisque (*) indique un coefficient de variation (CV) situé entre 16,6 % et 33,3 %. Les astérisques (**) indiquent un coefficient de variation (CV) de plus de 33,3%. Les résultats portant ce symbole doivent être interprétés avec prudence.

Parmi les diplômés du collégial de la promotion de 1990, 8 % ont déclaré éprouver des difficultés deux ans après l'obtention du diplôme, et cette proportion a légèrement augmenté pour passer à 11 % cinq ans après l'obtention du diplôme.

Les diplômés du collégial de la promotion de 1995 sont plus susceptibles que les diplômés de 1990 de déclarer des problèmes de remboursement de leurs prêts deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme : 13 % d'entre eux ont déclaré faire face à telles difficultés deux ans après l'obtention de leur diplôme, et cette proportion a augmenté pour s'établir à 16 % en 2000.

Cinq ans après l'obtention du diplôme, environ 16 % des jeunes bacheliers et diplômés de collège communautaire de 1995 ont déclaré éprouver des difficultés à rembourser leurs prêts étudiants.

IX Conclusion

Les diplômés du « groupe principal » de la promotion de 1995 se tirent bien d'affaire sur le marché du travail, tant deux ans que cinq ans après l'obtention de leur diplôme. Les diplômés du collégial jouissent de bonnes perspectives d'emploi, peu importe le domaine d'études. En fait, les diplômés du « groupe principal » de tous les domaines d'études au collégial ont des taux d'emploi supérieurs à 90 % cinq ans après l'obtention du diplôme.

Au niveau du baccalauréat, les taux d'emploi associés à la plupart des domaines d'études sont généralement inférieurs à ceux du niveau collégial. Seuls les bacheliers de la promotion de 1995 en commerce, en génie et en sciences sociales enregistraient des taux d'emploi supérieurs à 90 % en 2000. Les diplômés des autres disciplines obtiennent néanmoins de bons résultats à ce chapitre.

Tant les diplômés du collégial que ceux du baccalauréat de la promotion de 1995 étaient plus susceptibles d'occuper un emploi en 2000 qu'ils ne l'étaient en 1997. Ce phénomène est observé dans la plupart des disciplines. Cependant, le taux d'emploi des diplômés universitaires en éducation a fléchi au cours de cette période, passant de 91 % à 84 %.

Les diplômés des trois promotions à l'étude ont fait face à une transformation importante de la situation économique. Dans le cas de la promotion de 1986, la situation du marché du travail s'était détériorée entre 1988 et 1991, les deux années pendant lesquelles cette cohorte a été interviewée. Les diplômés de la promotion de 1990 ont fait leurs débuts pendant une récession et la situation économique s'est quelque peu améliorée cinq ans après l'obtention du diplôme. Les étudiants de la promotion de 1995 ont obtenu leur diplôme dans une économie en reprise qui a atteint un sommet en 2000, pour la période à l'étude.

Les diplômés universitaires et du collégial ont systématiquement affiché de bons résultats pour ce qui est de l'obtention d'un emploi – et d'un emploi bien rémunéré. Pour les trois promotions, plus de 85 % des diplômés du collégial et plus de 80 % des diplômés du baccalauréat occupaient un emploi deux ans après l'obtention du diplôme. Dans le cas de la promotion de 1995, 80 % des diplômés du collégial avaient un emploi permanent deux ans après l'obtention du diplôme et 90 %, cinq ans après. Pour les jeunes bacheliers, la transition à un emploi permanent est plus longue, mais plus de 85 % occupaient un emploi permanent cinq ans après l'obtention du diplôme.

Si les diplômés du collégial intègrent plus rapidement le marché du travail, les diplômés du baccalauréat jouissent généralement d'une meilleure rémunération. Chez les diplômés du collégial comme chez les bacheliers, le génie et les sciences appliquées offrent systématiquement les emplois les mieux rémunérés. En fait, le revenu médian des diplômés du collégial de la promotion de 1995 dans ce domaine d'études correspond au revenu médian de l'ensemble des diplômés du baccalauréat.

N° 81-595-MIF2003013 au catalogue

Les taux de chômage des bacheliers sont moins sensibles aux fluctuations du marché du travail que ceux des diplômés des collèges communautaires, ce qui indique que des niveaux de scolarité supérieurs contribuent à protéger les travailleurs des effets des ralentissements économiques. Les taux de chômage des jeunes diplômés des collèges communautaires suivent une courbe similaire à celle des taux de chômage de la population des jeunes âgés de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans en période de reprise ou de ralentissement économique, tandis que les perspectives d'emploi des diplômés du baccalauréat semblent moins touchées par le cycle économique. Par ailleurs, dans le cas de la promotion de 1986, si les diplômés du collégial ont dû affronter des taux de chômage plus élevés en raison de la récession, les taux de chômage des diplômés du baccalauréat ont en fait diminué.

Au cours des 15 années visées par l'étude, la situation des jeunes diplômés des niveaux collégial et universitaire sur le marché du travail est restée relativement stable, malgré les changements et la restructuration économiques et la transformation des programmes offerts par les établissements d'enseignement postsecondaire. En fait, les diplômés du collégial comme les titulaires d'un baccalauréat ont mieux résisté aux effets de la récession au début des années 1980 que les jeunes n'ayant qu'une attestation d'études secondaires.

Parallèlement, toutefois, le coût de l'éducation postsecondaire a augmenté, et les jeunes terminent leurs études de plus en plus endettés. Entre 1990 et 1995, l'endettement étudiant a grimpé de 57 % pour les diplômés du collégial et de 34 % pour les diplômés du baccalauréat. Bien qu'une proportion croissante des diplômés déclarent éprouver des difficultés à rembourser leurs prêts étudiants, la très grande majorité des répondants ne font face à aucun problème à cet égard.

Bibliography

Bowlby, G. and P. Jennings. *L'emploi des jeunes: une leçon sur son recul, Revue trimestrielle de l'éducation*, Statistique Canada (81-003 au catalogue), Autumne 1999.

Développement et ressources humaines Canada. **Le savoir, clé de notre avenir – stratégie d'innovation du Canada**, 2002.

Annexe A

Tableau A1

Répartition des jeunes diplômés du collégial et du baccalauréat selon le principal domaine d'études et le sexe

	Total		Hommes		Femmes	
	1990	1995	1990	1995	1990	1995
Diplômés du collégial						
Total	**21 200**	**26 000**	**8 500**	**11 900**	**12 700**	**14 100**
Affaires et commerce	6 600	7 500	2 000	2 800	4 700	4 700
Génie et sciences appliquées	4 600	5 800	3 800	5 000	800	800
Sciences de la santé	2 500	2 800	300*	300*	2 500	2 800
Sciences humaines et arts	2 000	2 800	600	1 300	1 400	1 400
Sciences naturelles et industries primaires	1 000	1 600	700	1 000	300	500
Sciences sociales et services sociaux	3 500	4 900	900	1 300	2 600	3 700
Diplômés du baccalauréat						
Total	**49 100**	**56 900**	**21 700**	**22 900**	**27 400**	**34 000**
Agriculture et sciences biologiques	4 200	5 100	1 700	2 100	2 500	3 000
Commerce, gestion et administration	8 400	8 700	4 200	4 200	4 200	4 600
Éducation	5 000	7 300	1 300	1 600	3 700	5 700
Génie et sciences appliquées	4 200	4 500	3 500	3 600	700	900
Professions de la santé	3 300	2 800	800	500	2 500	2 300
Beaux-arts et arts appliqués et sciences humaines	7 000	8 700	2 300	2 600	4 700	6 100
Mathématiques et sciences physiques	3 600	3 600	2 400	2 300	1 300	1 300
Sciences sociales	12 100	14 900	4 900	5 500	7 200	9 400

Note : Les totaux ne tiennent pas compte des diplômés de programmes généraux ou de ceux qui n'ont pas déclaré de domaine d'études. Tous les chiffres sont arrondis à la centaine la plus proche. Toutefois, l'analyse est fondée sur les valeurs non arrondies (pour les pourcentages, par exemple).

N° 81-595-MIF1003003 au catalogue

Tableau A2

Situation d'activité des jeunes diplômés du groupe principal de la promotion de 1986 et des jeunes adultes ayant uniquement une attestation d'études secondaires selon le sexe, 1988 et 1991

	Taux d'emploi en %			
	Total	Temps plein	Temps partiel	Taux de chômage en %
	%	%	%	%
Diplômés du collégial				
1988	90,5	82,6	7,9	7,2
Hommes	89,8	85,2	4,6	8,0
Women	91,1	80,6	10,5	6,5
1991	88,4	81,8	6,5	7,3
Hommes	87,9	84,1	3,8*	9,1
Femmes	88,8	80,1	8,6	5,9
Diplômés du baccalauréat				
1988	80,8	73,2	7,6	11,0
Hommes	79,7	75,7	4,0	12,0
Femmes	81,8	70,9	10,9	10,0
1991	87,6	80,2	7,4	6,6
Hommes	88,0	84,9	3,3	6,9
Femmes	87,1	76,0	11,0	6,4
Jeunes 20 à 24 ans, études secondaires seulement				
1991	70,4	58,7	11,7	16,2
Hommes	71,4	63,0	8,4	19,0
Femmes	69,2	54,2	15,0	12,9
Jeunes 25 à 29 ans, études secondaires seulement				
1991	73,8	65,0	8,8	12,8
Hommes	80,5	76,7	3,8	13,8
Femmes	67,8	54,4	13,4	11,6

Note : Les données relatives aux jeunes ayant uniquement une attestation d'études secondaires sont fondées sur les moyennes annuelles tirées de l'Enquête sur la population active. Les données de 1988 ne sont pas présentées en raison d'une modification de la mesure du niveau de scolarité. En tant que mesure de l'erreur d'échantillonnage, l'astérisque (*) indique un coefficient de variation (CV) situé entre 16,6 % et 33,3 %. Les résultats portant ce symbole doivent être interprétés avec prudence.

Tableau A3

Situation d'activité des jeunes diplômés du groupe principal de la promotion de 1990 et des jeunes adultes ayant uniquement une attestation d'études secondaires selon le sexe, 1992 et 1995

	Taux d'emploi en %			
	Total	Temps plein	Temps partiel	Taux de chômage en %
	%	%	%	%
Diplômés du collégial				
1992	87,7	77,2	10,5	9,2
Hommes	87,4	81,1	6,3	10,3
Femmes	87,9	74,6	13,2	8,4
1995	89,5	79,1	10,4	6,4
Hommes	91,4	85,1	6,2	6,2
Femmes	88,3	75,0	13,2	6,6
Diplômés du baccalauréat				
1992	82,9	73,5	9,4	10,9
Hommes	82,0	76,5	5,5	11,6
Femmes	83,5	71,0	12,5	10,3
1995	89,5	81,5	8,0	5,7
Men	89,5	85,6	3,8	6,2
Femmes	89,6	78,2	11,3	5,3
Jeunes 20 à 24 ans, études secondaires seulement				
1992	69,6	56,1	13,5	15,8
Hommes	71,7	60,8	10,9	17,4
Femmes	67,5	51,0	16,5	13,7
1995	71,4	56,2	15,2	13,1
Hommes	74,7	64,1	10,6	13,6
Femmes	67,1	46,3	20,8	12,3
Jeunes 25 à 29 ans, études secondaires seulement				
1992	72,2	63,3	8,9	12,9
Hommes	79,4	75,5	3,9	14,2
Femmes	65,6	51,9	13,7	11,3
1995	72,1	62,6	9,5	12,4
Hommes	80,3	75,4	4,9	12,7
Femmes	63,3	48,9	14,4	12,1

Note : Les données relatives aux jeunes ayant uniquement une attestation d'études secondaires sont fondées sur les moyennes annuelles tirées de l'Enquête sur la population active.

N° 81-595-MIF2001003 au catalogue

Tableau A4

Situation d'activité des jeunes diplômés du groupe principal de la promotion de 1995 et des jeunes adultes ayant uniquement une attestation d'études secondaires selon le sexe, 1997 et 2000

	Taux d'emploi en %			Taux de chômage en %
	Total	Temps plein	Temps partiel	
	%	%	%	%
Diplômés du collégial				
1997	88,0	73,0	14,9	6,9
Hommes	87,6	80,1	7,4	7,5
Femmes	88,3	67,0	21,2	6,5
2000	93,5	85,1	8,3	3,3
Hommes	95,2	89,9	5,2*	3,4*
Women	92,1	81,1	11,0	3,2*
Diplômés du baccalauréat				
1997	83,3	68,4	14,7	8,1
Hommes	83,3	73,5	9,5	7,8
Femmes	83,3	64,9	18,2	8,2
2000	89,9	82,3	7,5	5,4
Hommes	91,4	85,6	5,8*	4,4*
Femmes	88,9	80,1	8,7	6,2
Jeunes 20 à 24 ans, études secondaires seulement				
1997	69,9	52,6	17,3	13,2
Hommes	74,9	62,9	12,0	12,8
Femmes	63,8	39,9	23,9	13,6
2000	72,6	58,2	14,4	10,8
Hommes	76,5	66,7	9,8	10,8
Femmes	67,7	47,4	20,3	10,8
Jeunes 25 à 29 ans, études secondaires seulement				
1997	74,0	64,2	9,8	10,7
Hommes	82,9	77,4	5,5	10,7
Femmes	64,0	49,4	14,6	10,8
2000	78,4	68,7	9,7	7,4
Hommes	86,0	81,2	4,8	7,2
Femmes	69,5	53,6	15,9	7,7

Note : Les données relatives aux jeunes ayant uniquement une attestation d'études secondaires sont fondées sur les moyennes annuelles tirées de l'Enquête sur la population active. En tant que mesure de l'erreur d'échantillonnage, l'astérisque (*) indique un coefficient de variation (CV) situé entre 16,6 % et 33,3 %. Les résultats portant ce symbole doivent être interprétés avec prudence.

Tableau A5

Pourcentage des jeunes diplômés occupant un emploi deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le domaine d'études

	Diplômés de 1990		Diplômés de 1995	
	1992	1995	1997	2000
	%	%	%	%
Diplômés du collégial	87,7	89,5	88,0	93,5
Affaires et commerce	87,8	87,8	87,3	91,0
Génie et sciences appliquées	85,9	91,1	82,9	95,4
Sciences de la santé	95,5	94,1	87,5	96,1
Sciences humaines et arts	84,3	86,1	91,1	91,2
Sciences naturelles et industries primaires	87,7	88,3	92,5	95,4
Sciences sociales et services sociaux	87,8	91,4	92,4	95,2
Diplômés du baccalauréat	82,9	89,6	83,3	89,9
Agriculture et sciences biologiques	71,5	78,1	66,6	86,9
Commerce, gestion et administration	88,6	94,8	90,3	94,8
Éducation	86,1	90,6	91,3	83,8
Génie et sciences appliquées	84,1	93,0	87,6	95,7
Professions de la santé	91,8	93,7	81,4	87,3
Beaux-arts et arts appliqués et sciences humaines	82,2	86,5	78,8	89,8
Mathématiques et sciences physiques	80,8	87,9	80,5	88,1
Sciences sociales	80,6	90,0	84,4	90,3

Tableau A6

Pourcentage des diplômés occupant un emploi à temps plein deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le domaine d'études

	Diplômés de 1990		Diplômés de 1995	
	1992	1995	1997	2000
	%	%	%	%
Diplômés du collégial	77,2	79,2	73,1	85,2
Affaires et commerce	80,4	80,4	73,3	83,7
Génie et sciences appliquées	82,3	87,2	78,9	93,2
Sciences de la santé	71,9	68,1	61,3	80,1
Sciences humaines et arts	65,5	78,3	74,6	81,1
Sciences naturelles et industries primaires	83,2	83,3	86,3	90,8
Sciences sociales et services sociaux	78,9	80,1	69,9	82,4
Diplômés du baccalauréat	73,5	81,6	68,4	82,3
Agriculture et sciences biologiques	63,8	71,0	55,4	79,6
Commerce, gestion et administration	85,1	91,4	82,7	90,9
Éducation	69,4	76,6	65,5	74,2
Génie et sciences appliquées	83,2	91,6	85,9	94,5
Professions de la santé	85,4	82,9	66,3	75,7
Beaux-arts et arts appliqués et sciences humaines	65,2	74,3	56,7	80,0
Mathématiques et sciences physiques	76,9	85,2	72,8	84,7
Sciences sociales	68,8	80,2	67,6	80,7

N° 81-595-MIF2003003 au catalogue

Tableau A7

Pourcentage des diplômés employés occupant un emploi permanent deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme

	Diplômés de 1990		Diplômés de 1995	
	1992	1995	1997	2000
	%	%	%	%
Diplômés du collégial	77,4	87,2	79,6	90,9
Affaires et commerce	80,0	89,7	83,8	91,0
Génie et sciences appliquées	77,3	89,4	82,3	92,1
Sciences de la santé	81,3	84,1	81,7	91,8
Sciences humaines et arts	70,3	84,3	73,1	90,5
Sciences naturelles et industries primaires	65,8	80,8	69,9	90,3
Sciences sociales et services sociaux	77,5	87,1	77,2	90,5
Diplômés du baccalauréat	72,0	81,7	67,8	87,4
Agriculture et sciences biologiques	60,3	72,1	57,5	71,7
Commerce, gestion et administration	91,0	94,9	79,0	93,1
Éducation	62,9	71,1	51,5	85,2
Génie et sciences appliquées	87,0	94,3	88,3	96,8
Professions de la santé	78,3	78,7	76,0	82,8
Beaux-arts et arts appliqués et sciences humaines.	61,9	74,5	57,5	84,8
Mathématiques et sciences physiques	76,0	87,5	78,4	91,4
Sciences sociales	64,6	78,1	67,6	88,5

Tableau A8

Pourcentage des diplômés employés ayant déclaré occuper un emploi exigeant un niveau de scolarité inférieur au leur selon le domaine d'études

	Diplômés de 1990		Diplômés de 1995	
	1992	1995	1997	2000
	%	%	%	%
Diplômés du collégial	36,0	27,5	38,0	37,8
Affaires et commerce	46,5	36,3	47,6	44,3
Génie et sciences appliquées	32,0	25,5	32,9	34,3
Sciences de la santé	12,8	7,9	24,3*	25,6 *
Sciences humaines et arts	50,1	41,5	47,9	45,0
Sciences naturelles et industries primaires	33,0	29,9	42,4	62,2
Sciences sociales et services sociaux	34,7	26,6	36,3	33,9
Diplômés du baccalauréat	27,5	18,6	26,8	23,0
Agriculture et sciences biologiques	32,8	18,1	38,1	21,5
Commerce, gestion et administration	22,6	14,8	26,7	21,6 *
Éducation	16,9	13,6	19,6*	10,7* *
Génie et sciences appliquées	8,1	8,9	8,7*	9,1 *
Professions de la santé	23,9	18,5	19,6*	16,1 *
Beaux-arts et arts appliqués et sciences humaines.	41,1	28,6	36,1	28,1
Mathématiques et sciences physiques	13,6	10,3	18,7*	17,0
Sciences sociales	39,4	25,4	36,0	34,3

Note : En tant que mesure de l'erreur d'échantillonnage, l'astérisque (*) indique un coefficient de variation (CV) situé entre 16,6 % et 33,3 %. Les résultats portant ce symbole doivent être interprétés avec prudence.

Tableau A9

Gains médians des jeunes diplômés de la promotion de 1995 occupant un emploi à temps plein deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le domaine d'études (en dollars constants de 2000)

	1997	2000
	$	$
Diplômés du collégial		
Total	**24 700**	**32 800**
Hommes	**28 300**	**38 500**
Femmes	**21 700**	**28 500**
Affaires et commerce	21 700	29 000
Génie et sciences appliquées	29 600	40 000
Sciences de la santé	25 200	34 000
Sciences humaines et arts	22 300	30 000
Sciences naturelles et industries primaires	25 200	33 200
Sciences sociales et services sociaux	24 300	31 100
Diplômés du baccalauréat		
Total	**31 500**	**40 000**
Hommes	32 700	45 000
Femmes	28 000	38 000
Agriculture et sciences biologiques	26 100	39 000
Commerce, gestion et administration	31 600	42 000
Éducation	30 800	37 000
Génie et sciences appliquées	41 100	56 000
Professions de la santé	41 100	48 000
Beaux-arts et arts appliqués et sciences humaines	27 400	36 000
Mathématiques et sciences physiques	36 900	54 000
Sciences sociales	26 600	40 000

Note : Tous les chiffres sont arrondis à la centaine la plus proche. Toutefois, l'analyse est fondée sur les valeurs non arrondies (pour les pourcentages, par exemple).

Tableau A10

Fourchette du revenu d'emploi selon le domaine d'études pour les jeunes diplômés de la promotion de 1995 cinq ans après l'obtention du diplôme

	25e centile	Revenu médian	75e centile
	$	$	$
Diplômés du collégial			
Génie et sciences appliquées	31 200	40 000	47 800
Sciences de la santé	22 900	34 000	41 000
Sciences naturelles et industries primaires	25 200	33 200	46 800
Sciences sociales et services sociaux	25 000	31 100	36 000
Sciences humaines et arts	22 400	30 000	42 000
Affaires et commerce	22 700	29 000	38 500
Total	**25 000**	**32 800**	**41 600**
Diplômés du baccalauréat			
Génie et sciences appliquées	45 000	56 000	65 000
Mathématiques et sciences physiques	40 000	54 000	70 000
Professions de la santé	38 500	48 000	59 300
Commerce, gestion et administration	35 000	42 000	53 000
Sciences sociales	30 000	40 000	45 500
Agriculture et sciences biologiques	31 200	39 000	48 000
Éducation	33 000	37 000	41 600
Beaux-arts et arts appliqués et sciences humaines.	30 000	36 000	43 900
Total	**33 000**	**40 000**	**50 000**

Note : Tous les chiffres sont arrondis à la centaine la plus proche. Toutefois, l'analyse est fondée sur les valeurs non arrondies (pour les pourcentages, par exemple).

N° 81-595-MIF2003003 au catalogue

Annexe B

Méthodologie de l'Enquête nationale de 2000 auprès des diplômés

Objectifs de l'enquête

L'END, une enquête longitudinale menée auprès des diplômés récents des universités et des collèges, vise à fournir des renseignements sur l'expérience du marché du travail des diplômés deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme.

Population cible

La population cible est formée des personnes qui ont obtenu un diplôme décerné par un établissement canadien d'enseignement postsecondaire en 1995.

Plan de sondage

Le plan de sondage de l'END de 1997 s'appuie sur un échantillon principal et sur un échantillon supplémentaire. Les unités d'échantillonnage correspondent aux personnes qui ont obtenu un certificat, un diplôme ou un grade décerné par un établissement d'enseignement postsecondaire en 1995. Le prélèvement de l'échantillon principal s'est fondé sur un plan d'échantillonnage aléatoire, systématique et stratifié, la stratification étant axée sur la province de l'établissement, le niveau d'attestation et le domaine d'études. L'échantillon supplémentaire a été employé pour accroître la précision des estimations d'établissements particuliers.

En 2000, les répondants à l'END ont été interviewés de nouveau. Cette enquête de suivi de 2000 vise les répondants vivant aux Canada et aux États-Unis. Cependant, l'analyse réalisée dans le présent rapport porte uniquement sur les diplômés résidant au Canada au moment de l'interview de 2000.

L'END de 1997 ne couvre pas les résidents des États-Unis. Une enquête distincte, l'Enquête auprès des diplômés qui ont déménagé aux États-Unis, a été effectuée en 1999. Ces diplômés ont été interviewés de nouveau en 2000 dans le cadre d'une enquête de suivi distincte dont les résultats seront diffusés ultérieurement.

Collecte des données

Des interviews téléphoniques assistées par ordinateur ont été réalisées au Canada et aux États-Unis de mai à juillet 2000. Le tableau suivant indique le nombre de répondants selon les niveaux de scolarité utilisés aux fins de la stratification.

Niveaux de scolarité utilisés aux fins de la stratification	Nombre de répondants
Formation aux métiers /professionnelle	7 216
Carrière / technique (collège)	7 834
Baccalauréat/1er gradeprofessionnel	8 302
Maîtrise	4 385
Doctorat	1 363
Total	**29 100**

Taux de réponse

Globalement, on a retenu 29 100 interviews utilisables dans l'enquête de 2000 à partir d'un échantillon initial de 40 054 personnes, de sorte que le taux de réponse s'établit à 72,7 %. La variation de ce taux selon le niveau de scolarité est présentée au tableau suivant.

Niveaux de scolarité utilisés aux fins de la stratification	Échantillon	Nombre de répondants	Taux de réponse
			%
Formation aux métiers / professionnelle	10 212	7 216	70,7
Carrière / technique (collège)	10 482	7 834	74,7
Baccalauréat/1er grade professionnel	11 509	8 302	72,1
Maîtrise	5 883	4 385	74,5
Doctorat	1 968	1 363	69,3
Total	**40 054**	**29 100**	**72,7**

Notes

1 Cette analyse se limite à ceux qui n'ont pas obtenu d'autres grades ou diplômes. La situation sur le marché du travail de l'ensemble des jeunes diplômés serait vraisemblablement meilleure dans la mesure où elle tiendrait compte des diplômés ayant des niveaux de scolarité encore plus élevés.

2 Statistique Canada. Enquête sur les frais de scolarité et de subsistance.

N° 81-595-MIF2003003 au catalogue

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Documents de recherche

Index cumulatif

La **Division de la Culture, du tourisme et Centre de la statistique de l'éducation** de Statistique Canada élabore des enquêtes, fournit des statistiques et effectue des recherches et des analyses sur les questions d'actualité dans ses trois domaines de responsabilité.

Le **Programme de la statistique culturelle** élabore et diffuse des données actuelles et détaillées sur le secteur culturel au Canada. Ce programme gère une douzaine d'enquêtes/recensements périodiques et de banques de données afin de produire des données qui appuient la prise de décisions stratégiques et la gestion des programmes. Les questions d'actualité incluent les incidences économiques de la culture, la consommation de biens et de services culturels, les dépenses culturelles de l'État, des particuliers et des entreprises, le marché du travail du secteur de la culture, ainsi que le commerce international des biens et des services culturels. Des articles analytiques sont diffusés dans la publication de prestige *La culture en perspective* (www.statcan.ca/francais/IPS/Data/87-004-XIF.htm) et dans *Arts, culture et loisirs – Documents de recherche*.

Le **Programme de la statistique du tourisme** fournit des renseignements sur la demande portant sur le tourisme intérieur et international. Le programme couvre l'Enquête sur les voyages des Canadiens (EVC) et l'Enquête sur les voyages internationaux (EVI). Ensemble, ces deux enquêtes donnent des renseignements sur le nombre et les caractéristiques des voyages et des voyageurs en provenance et à destination du Canada et à l'intérieur du pays. Des articles analytiques sont diffusés dans la publication de prestige *Info-voyages* (www.statcan.ca/francais/IPS/Data/87-003-XIF.htm) et dans *Voyages et tourisme – Documents de recherche*.

Le **Centre de la statistique de l'éducation** vise à concevoir et à réaliser un programme complet de collecte et d'analyse de données statistiques pancanadiennes sur l'éducation comme aide aux décisions de politiques et à la gestion des programmes et aussi comme moyen de garantir qu'une information précise et utile sera mise à la disposition du public et des autres intervenants en éducation au Canada. Le Centre mène 15 enquêtes auprès des établissements d'enseignement et plus de 10 enquêtes-ménages sur l'éducation. Des articles analytiques sont diffusés dans la publication de prestige *Revue trimestrielle de l'éducation(*www.statcan.ca/francais/IPS/Data/81-003-XIF.htm, dans divers monographies et dans *Éducation, compétences et apprentissage – Documents de recherche* (www.statcan.ca/francais/IPS/Data/81-595-MIF.htm).

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Arts, culture et loisirs – Documents de recherche

À venir

Voyages et tourisme – Documents de recherche

À venir

Éducation, compétences et apprentissage – Documents de recherche

81-595-MIF2002001	Comprendre l'écart rural-urbain dans le rendement en lecture
81-595-MIF2003002	Services canadiens d'éducation et de formation à l'étranger: le rôle des contrats financés par les institutions financières internationales
81-595-MIF2003003	Trouver sa voie : profil des jeunes diplômés canadiens